

PROFESSEURS ET CHERCHEURS INVITES

Guide du candidat 2024

Dans le cadre du plan France 2030 l'université de Bordeaux propose un programme pour l'accueil de professeurs/chercheurs invités.

L'objectif de ce programme est de permettre à l'université de Bordeaux de bénéficier, dans ses domaines scientifiques de pointe, de la présence d'universitaires ayant une carrière internationale reconnue et/ou une grande expertise. Ces visites doivent pouvoir profiter aux laboratoires de recherche, implantés sur site ou internationaux, aux départements de recherche, ainsi qu'aux doctorants et aux étudiants de l'université de Bordeaux, quelle que soit la durée du séjour. L'ambition de ce programme est de structurer des relations internationales pérennes en recherche et/ou en formation entre l'université de Bordeaux et des institutions à l'étranger.

Ce programme concerne tous les domaines de recherche, d'enseignement et l'impulsion de nouveaux partenariats.

Les projets de mobilité proposés par les candidats doivent **s'articuler conjointement autour de la recherche et de l'enseignement**. Conformément aux statuts de professeur/chercheur invité, un lauréat s'engagera à consacrer **jusqu'à 16 heures par mois aux activités d'enseignement et de diffusion de savoirs** telles que les cours, séminaires, conférences, workshops, tutorat ou toute autre activité pédagogique en parallèle de ses activités de recherche.

Par conséquent, **les candidats devront proposer des projets intégrant obligatoirement :**

- Un volet d'enseignement à l'intention de doctorants de l'université de Bordeaux (série de cours/conférences) et/ou d'étudiants en cycle Licence et Master
- L'organisation d'un ou plusieurs séminaires à l'intention des chercheurs et étudiants de l'université (cf Dossier de candidature p 2).

Une attention particulière sera accordée aux éléments suivants :

- La contribution aux **projets de recherche et/ou innovation** du laboratoire d'accueil en concordance avec les priorités scientifiques de l'université de Bordeaux
- La contribution à l'offre de formation et à la politique **d'innovation pédagogique** de l'établissement
- **L'établissement d'origine du candidat**, dans la perspective d'initier ou renforcer une ou des collaborations définies par la stratégie internationale et partenariale de l'université de Bordeaux

Durée

Les lauréats seront accueillis pour des séjours d'une durée de 1 à 10 mois

Le programme ne finance pas de séjours inférieurs à 1 mois.

Les projets de séjours longs (à partir de 3 mois) feront l'objet d'une instruction prioritaire et privilégiée.

Les séjours doivent être programmés entre **septembre 2024** et **juillet 2025** et se dérouler sur **une seule période de mobilité**.

Critères d'éligibilité

Les candidats éligibles doivent remplir les critères suivants :

- Etre employé par une institution étrangère de recherche et/ou d'enseignement supérieur
- Avoir le titre de professeur, professeur assistant ou autre équivalent dans leur établissement d'origine

- Fournir une lettre de soutien d'une unité de formation ou de recherche de l'université de Bordeaux expliquant les objectifs de la visite et les modalités d'accueil au sein de l'équipe hôte co-signée par le responsable de l'équipe d'accueil et le directeur de la structure (cf Dossier de candidature)
- L'âge du professeur ou du chercheur invité à la date du début du contrat ne doit pas être supérieur à 67 ans
- Le candidat doit pouvoir être rémunéré par l'université de Bordeaux

Financement et services d'accueil

Le soutien financier comprendra :

- **Salaire** de l'invité (équivalant au salaire d'un professeur des universités en France s'élevant à 4775 € bruts/mois soit environ 3860€ nets/mois avant impôts).

Le logement ne sera pas pris en charge.

Quelques informations non-exhaustives au sujet du coût de la vie à Bordeaux :

<https://fr.numbeo.com/co%C3%BBt-de-la-vie/ville/Bordeaux>

<https://www.combien-coute.net/cout-de-la-vie/aquitaine/bordeaux/>

- **Un voyage aller-retour** depuis le lieu de résidence du lauréat dans les limites de :
 - 800€ pour les déplacements à l'intérieur de l'Europe
 - 1000€ pour l'Afrique du Nord et la Turquie
 - 1500€ pour l'Amérique du Nord
 - 2000€ pour le reste de l'Afrique et le reste du monde

Tout autre déplacement dans le cadre du séjour du lauréat (conférence, séminaire etc) devra être consenti et pris en charge par la structure d'accueil sur son budget ou financé par les fonds propres de l'invité.

Les lauréats pourront accéder aux bibliothèques et aux restaurants universitaires.

Ils pourront également bénéficier de la prise en charge de l'abonnement à des transports en commun (bus, tram, vélo) à hauteur de 75%.

Santé

Pour les séjours inférieurs à 3 mois les lauréats ressortissants des pays hors UE devront souscrire à une assurance voyage couvrant toute la durée de leur séjour.

Les lauréats bénéficiant d'une couverture santé dans un autre état de l'Union Européenne peuvent solliciter une carte européenne d'assurance maladie pour une éventuelle prise en charge des frais en France.

Les titulaires de « Passeport talent-chercheur » (séjour supérieur à 3 mois) et ses ayants droit (conjoint(e) et enfant(s)) présents à Bordeaux pourront bénéficier de la couverture santé de base (prise en charge de 70 % des frais santé).

Dans le cadre des séjours longs (supérieur à 3 mois) les lauréats pourront bénéficier :

- De l'assistance administrative du Bureau d'accueil des chercheurs internationaux dans leurs démarches liées à l'immigration, la sécurité sociale, l'imposition, l'inscription des enfants mineurs à l'école, ouverture de compte en banque etc...
- De la possibilité de suivre gratuitement des cours de français langue étrangère organisés par le Bureau d'accueil des chercheurs internationaux (ouvert aux conjoints).
- Du conseil ou de l'assistance des services du Pôle Recherche, international, partenariats et innovation si la mobilité inclut un volet partenarial ou de montage de projet.

Dossier de candidature

Afin de répondre aux critères d'éligibilité, dans un premier temps, le candidat est invité à identifier l'environnement scientifique local approprié à son projet afin de pouvoir fournir une lettre de soutien. Ce document doit :

- Détailler les objectifs du séjour, l'impact attendu de la visite pour la structure-et l'établissement (précision de la durée du projet, et des informations concernant les infrastructures, les équipements et les services nécessaires pour mener les activités)
- Être co-signé par le responsable de l'équipe d'accueil et le directeur de la structure.

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet enseignement et diffusion de savoirs le référent local du candidat est tenu de l'accompagner pour contacter les interlocuteurs au sein de l'université (départements, écoles doctorales et unités de formation) en vue de fournir le formulaire C (Courses and dissemination activities template) détaillant ces activités durant le futur séjour.

Suite à l'inscription du candidat sur la plateforme dédiée au programme (<https://aap.u-bordeaux.fr/siaap/pub/appel/list>), il pourra **télécharger les formulaires** A (Project proposal), B (Ethical issues) et C (Courses and dissemination activities template) en format Word.

Il est fortement conseillé de les remplir avec l'aide de l'équipe d'accueil.

Soumission

Pour pouvoir soumettre son dossier sur la plateforme, le candidat sera tenu de suivre les étapes suivantes :

- Remplir 2 formulaires administratifs en ligne (formulaire°1 : données personnelles du candidat, formulaire°2 : informations administratives liées au projet, cf Annexe)
- Joindre 6 documents individuels rédigé en anglais ou en français listés ci-dessous au format PDF
 1. Lettre de soutien co-signée par le responsable de l'équipe d'accueil et le directeur de la structure
 2. Document A (Project proposal) rempli avec l'aide de l'équipe de la structure d'accueil
 3. Document B (Ethical issues)
 4. Document C (Courses and dissemination activities template) rempli avec l'aide de la structure d'accueil
 5. CV et résumé des réalisations principales (liste des principales publications, brevets, subventions et autres communications scientifiques et récompenses) du candidat sur 6 pages maximum
 6. Lettre de soutien de l'établissement d'origine du candidat rédigée impérativement en anglais ou en français

Avant la validation du dossier, le candidat est tenu de s'assurer de sa complétude. Tous les documents mentionnés ci-dessus sont obligatoires. Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

Si vous rencontrez des problèmes pour télécharger les documents A (Proposition de projet), B (Ethical issues) et Document C (Courses and dissemination activities template) veuillez nous contacter à accueil.chercheurs@u-bordeaux.fr

Processus d'évaluation

Les critères de sélection seront basés sur la concordance du projet avec les objectifs de l'appel présentés plus haut.

Les candidatures seront traitées et évaluées en fonction des critères suivants :

- Qualité du dossier de candidature

- Qualité du parcours du candidat
- Objectifs visés par le programme
- Projet du candidat.
- Impact attendu pour l'équipe d'accueil et retombées possibles pour l'université de Bordeaux

Calendrier prévisionnel*

- Ouverture de l'AAC : 18 décembre 2023
- Date limite de dépôt des candidatures : 9 février 2024
- Retour aux candidats : fin avril 2024
- Début de séjours : à partir de septembre 2024

*toute modification du calendrier prévisionnel sera annoncée sur la page web dédiée.

Contact

Iryna DANYLYSHYNA, Bureau d'accueil des chercheurs internationaux, Direction des relations internationales
accueil.chercheurs@u-bordeaux.fr

PROFESSEURS ET CHERCHEURS INVITES

ANNEXE 1 – Formulaire administratifs de candidature à remplir en ligne sur la plateforme.
 Pour information uniquement !

1. General information	
Scholar's personal data	
Family name	
Family name at birth	
First name	
Current position	
Date of first PhD (yyyy/mm/dd)	
Gender (F/M)	
Nationality	
Country of birth	
Date of birth (dd/mm/yyyy)	
Country of residence	

Scholar's contact information	
Current Organization name	
Laboratory/Department	
Street name	
Number	
Town	
Postal code	
Country	
Phone number	
Phone number 2	
Email	
Did you already come to Bordeaux in the past?	Yes/no
Did you already benefit from this financial support?	Yes/no
Does your home institution have a similar funding scheme for visiting scholars?	Yes/no
2. Mobility project information	
The title of your mobility project or the main scientific area of the project	
The duration of the stay (in months)	
Proposed start date (dd/mm/yyyy)	
Host structure	<i>(Department/Team/Unit/Laboratory)</i>